Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_45-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2026 **N° 20260305_45**

OBJET • Signature du marché pour ls prestations de gestion et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de Concarneau et de Rosporden pour la période 2026-2030

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 38
Pouvoirs • 09
Votants • 47

Par convocation en date du 27 février 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 5 mars 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BACCON Alain, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, COCHENNEC Claude, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DERVOUT Dominique, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FRANÇOIS Brigitte, GOURLAOUEN Yveline, HÉMON Patrick-Marie, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BON Thomas, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE GAILLARD Quentin, LE GUERN Annie, LE MOAL Karen, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, VOISIN Valérie, MALLÉJACQ Éric.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • CARON Fabien (pouvoir à M. COTTEN), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE NEVÉ Evelyne (pouvoir à Q. LE GAILLARD), BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), FICHOU André (pouvoir à M.H EPARVIER), LE BARON René (pouvoir à A. LE GUERN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BANIEL Pierre (pouvoir à A. MARTIN).

ABSENTS • BESOMBES François.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marc BIGOT

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_45-DE

Olivier BELLEC expose que la consultation concerne un marché pour les prestations de gestion et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de Concarneau et de Rosporden pour la période 2026 – 2030. La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique. Le marché est conclu selon un prix global et forfaitaire.

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an, du 21 avril 2026 au 20 avril 2027. Le marché sera reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Estimation du montant des prestations: 115 000 € HT par an, soit 460 000 € HT sur 4 ans.

Date d'envoi en publicité : 4 décembre 2025.
Date et heure limites de remise des offres : le 8 janvier 2026 à 12 heures.

Nombre d'offres remises dans les délais : 5 avec dans le détail,

- VAGO (33260 La Teste de Buch) ;
- SAINT NABOR SERVICES (57500 Saint Avold) ;
- ACGV SERVICES (17000 La Rochelle) ;
- SOLIHA BRETAGNE (56000 Vannes) ;
- SG2A-L'HACIENDA (69140 Rillieux la Pape).

Sélection des candidatures : vérification de la situation juridique, des capacités professionnelles, techniques et financières des entreprises.

Critères retenus pour le jugement des offres :

Critères et sous-critères	Pondération
1-Valeur technique (évaluée conformément au cadre de réponse)	50.0
1.1-Moyens humains mis à disposition pour l'exécution de la prestation, organisation et stabilité de l'équipe évalués conformément au cadre de réponse.	*30.0*
1.2-Méthodologie proposée pour assurer la qualité de vie sur l'aire évaluée conformément au cadre de réponse.	*10.0*
1.3-Moyens matériels et logistiques mis en œuvre pour l'exécution de la prestation, évalués conformément au cadre de réponse.	*5.0*
1.4-Dispositif de suivi et de coordination, conformément au cadre de réponse	*5.0*
2-Prix des prestations (évalué selon le prix en € TTC énoncé à la DPGF, pour 4 ans)	40.0
3-Performances en matière de protection de l'environnement évaluée conformément au cadre de réponse	10.0

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_45-DE

Le classement des offres après application des critères est le suivant :

Entreprises	Note Prix / 40	Note Valeur technique / 50	Note Environ. / 10	Note globale / 100	Classement
VAGO	28.78	43	4	75.78	3
SAINT NABOR SERVICES	39.37	27	6	72.37	4
ACGV SERVICES	40	40	8	88	1
SOLIHA BRETAGNE	36.73	43	8	87.73	2
SG2A - L'HACIENDA	19.93	43	8	70.93	5

Considérant ce classement, la Commission d'Appel d'Offres du 4 février 2026 a décidé d'attribuer le marché pour les prestations de gestion et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de Concarneau et de Rosporden pour la période 2026 – 2030, à l'entreprise ACGV SERVICES, qui est la mieux disante selon les critères de jugement annoncés, pour un montant global et forfaitaire de 544 838.40 € TTC sur 4 ans.

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation eau et assainissement du 22 janvier 2026 et considérant que les deux véhicules initialement mis à disposition ne sont plus utilisés pour l'exercice de la compétence transférée, et après avis favorable du bureau communautaire du 11 février 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Autorise** Monsieur le Président à signer le marché pour les prestations de gestion et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage de Concarneau et de Rosporden pour la période 2026 – 2030, et à le notifier à l'entreprise ACGV SERVICES ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 5 mars 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 13/03/2026
Qualité : PRESIDENT CCA